

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22
 Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré
 S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 5 Janvier 1897

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince, par Ordonnance du 24 décembre 1896, a nommé M. Alexandre-Octave-Léon Hennequin, Commissaire Spécial, attaché à la Direction de la Police, en remplacement de M. Charles-Marie-Jean-Pie Carron, démissionnaire.

Le Prince, par Ordonnance du 26 du même mois, a daigné faire remise à Edouard Grisebach de deux mois sur la peine d'emprisonnement à laquelle il a été condamné par le Tribunal Supérieur, le 9 décembre dernier.

Le Prince, par Ordonnance du 29 décembre 1896, a nommé M. Adolphe-Léon Gœury, Capitaine-Commandant la Compagnie des Sapeurs-Pompiers, en remplacement de M. le Capitaine Michel-Prosper Ardoin, décédé.

Par Ordonnance du 30 décembre 1896, le Prince a nommé M. le docteur Joseph-Henry-Léo Porzer, Consul Général de la Principauté à Vienne (Autriche), en remplacement de M. Adolphe Springer, décédé.

Par Ordonnances du même jour, le Prince a nommé pour trois ans,

1^o Membres du Comité des Travaux Publics :

- MM. Dugué de Mac Carthy, *Vice-Président*,
- le Comte Gastaldi,
- le Ch^{er} Jolivot,
- le Ch^{er} Lombard,
- Hector de Rolland,
- Gustave Saige,
- Jean Marquet,
- François Médecin,
- le Ch^{er} de Loth, *Secrétaire*.

2^o Membres de la Commission administrative de l'Hôtel-Dieu :

- MM. le Ch^{er} Lombard,
- le Ch^{er} de Loth,
- Louis Ajani,
- Marin, *Secrétaire*.

3^o Membres du Bureau de Bienfaisance de Monaco :

- S. Exc. M. Olivier Ritt, *Président*,
- M^{sr} Ramin, *Vice-Président*,
- MM. le Comte Gastaldi,
- l'Abbé Accica,
- l'Abbé Mercier,
- le Ch^{er} Donnève de Martinaud,
- le Ch^{er} Lombard,
- le Ch^{er} de Loth,
- Eliacin Plantif, *Secrétaire*,
- M^{mes} Olivier Ritt,
- de Lattre,
- M^{lle} Adèle Torre.

4^o Membres du Conseil de Fabrique :

- MM. Lazare Raybaudi, *Trésorier*,
- Albert Lambert, *Trésorier-Adjoint*,
- Honoré Bellando, *id.*
- le Ch^{er} de Loth, *Secrétaire*,
- et les Marguilliers de chaque paroisse.

5^o Marguilliers de la Paroisse de la Cathédrale :

- MM. le Colonel Bellando de Castro,
- le Ch^{er} Lombard,
- le Ch^{er} de Loth, *Secrétaire-Ordonnateur*.

Marguilliers de la Paroisse de Sainte-Dévote :

- MM. le Ch^{er} de Lattre,
- le Ch^{er} Marquet,
- Antoine Vatrican, *Secrétaire-Ordonnateur*.

Marguilliers de la Paroisse Saint-Charles :

- MM. le Comte Bertora,
- Louis Ajani,
- Léon Cruzel, *Secrétaire-Ordonnateur*.

NOUVELLES LOCALES

Le 30 décembre dernier, le Président de la République française a offert une grande chasse au Prince Albert dans les tirés de Rambouillet ; plusieurs membres de l'Institut avaient été invités pour cette circonstance.

Un train spécial a conduit le Président et ses invités jusqu'à Rambouillet, où attendait un déjeuner servi dans la grande salle à manger du château.

680 pièces au tableau.

S. A. S. la Princesse Alice, partie de Paris hier au soir, est arrivée à trois heures à Monaco, accompagnée de Mademoiselle de Richelieu, de M^{lle} Oliver, Dame d'honneur, et du docteur Goldsmith. M. le Commandant Gastaldi, Officier d'ordonnance du Prince, était allé au devant de Son Altesse jusqu'à Nice.

Attendaient sur le quai de la gare, avec M^{me} Etienne Gastaldi, Dame du Palais ; S. Exc. M. Olivier Ritt, Gouverneur Général ; M. le Comte Gastaldi, Maire de Monaco ; M. le Colonel de Castro, Aide de Camp du Prince ; M. Dugué de Mac Carthy, Secrétaire Général ; MM. Camille Blanc, Bornier, Wicht et M. Delalonde, Directeur de la Police.

Des détachements de Carabiniers, sous les ordres du Commandant Paul et du Lieutenant de Capella, faisaient le service d'honneur. Des agents de police et des pompiers étaient échelonnés sur tout le parcours, et la Compagnie des Gardes était rangée sur la place du Palais, sous les ordres de M. le Capitaine Plati, et des Lieutenants Girtler et d'Adhémar.

Une salve de vingt et un coups de canon a été tirée dès l'entrée du train en gare. Au moment de monter en voiture, Son Altesse Sérénissime, qui avait déjà reçu, avec les compliments de bienve-

nue, des bouquets remis par le Gouverneur Général et par M. Camille Blanc, a été accueillie par les vivats prolongés de la population, massée sur la place de la Gare. Un groupe de Monégasques a offert l'hommage de ses vœux et une corbeille de fleurs apportée par des jeunes filles parées aux couleurs de la Principauté. Des élèves des écoles communales de garçons et de filles et des enfants de l'orphelinat, faisant la haie le long de la route, ont salué de leurs acclamations et de leurs applaudissements leur Princesse bien-aimée.

M. le Lt-Colonel, comte Fourier d'Hincourt vient de se désister des fonctions d'Aide de Camp du Prince, qu'il occupait depuis deux ans. Son Altesse Sérénissime a accepté, à regret, la démission de cet officier supérieur.

La Société Chorale, la Société Philharmonique et la Estudiantina ont, selon l'usage, donné des sérénades, jeudi, à M^{sr} l'Evêque, à M. le Maire et à M^{sr} Ramin.

Un temps superbe a favorisé les visites officielles et autres du jour de l'an. Toute la journée une grande animation a régné dans la Principauté et les magasins ont fait, en général, de bonnes recettes.

Nous recevons, avec prière de les publier, les dépêches suivantes datées du 1^{er} janvier :

Consul de France, Monaco
 à S. A. S. M^{sr} le Prince de Monaco.

Les membres de la Colonie française, réunis au Vice-Consulat, ont l'honneur d'adresser à Votre Altesse Sérénissime leurs très respectueux hommages et leurs souhaits reconnaissants pour le bonheur de Votre Altesse, celui de Madame la Princesse Alice et la prospérité grandissante de la Principauté, ainsi que leurs vœux pour la poursuite si féconde des travaux scientifiques qui apportent une nouvelle illustration au nom des Grimaldi.

Voici la réponse de Leurs AltesSES Sérénissimes :

Chambellan Prince de Monaco
 au Consul de France, Monaco.

Leurs AltesSES, très sensibles aux vœux que vous Leur adressez au nom de la Colonie française, sont heureuses de pouvoir vous exprimer leurs sympathies pour vos laborieux compatriotes.

Le nombre de voyageurs arrivés à Monaco pendant le mois de décembre 1896, a été de : 59.654.

Le nombre total des voyageurs arrivés à Monaco pendant l'année 1896 a été de..... 722.624

Il n'avait été en 1895 que de..... 578.801

Différence en faveur de 1896..... 143.823

M. Marcel Bourdon, inspecteur de l'exploitation du chemin de fer P.-L.-M., dont tout le monde appréciait l'urbanité et le zèle, est nommé avec avancement à Valence.

Il est remplacé à Nice par M. Erlac, et qui est allié à une ancienne famille de Monaco.

Depuis samedi, la Compagnie P.-L.-M. a mis en marche les nouveaux trains express numéros 319,

323, 349, 363, 373, 306, 320, 344, 358 et 370 entre Monte Carlo et Nice et vice-versa.

Les condamnations suivantes ont été prononcées le 29 décembre par le Tribunal Supérieur :

Etienne-Alexandre Dupleix, 54 ans, cordonnier, sans domicile fixe, 6 jours de prison pour mendicité.

Etienne-François Ronchonse, 22 ans, marchand ambulancier, sans domicile fixe, 6 jours d'emprisonnement et 16 francs d'amende pour infraction à un arrêté d'expulsion.

Jules-Marie Urudoux, 37 ans, ajusteur-mécanicien, sans domicile fixe, 10 jours de prison pour mendicité et outrages aux agents de la force publique.

François-Joseph-Félix-Héran Lépine, 54 ans, teinturier à Monaco, 15 jours de prison et 5 francs d'amende pour ivresse manifeste et outrages aux agents de la force publique.

Nous avons à signaler de nombreux yachts venus à Monaco ; leur nombre nous prédit une belle saison nautique.

Le 30 décembre le yacht américain, à vapeur, *Séréda*, à M. Gordon Bennett, est entré dans notre port venant de Nice.

Arrivés le 31 décembre : *Soprano*, vapeur anglais, venant de Nice, à M. Walkers-Muro, capitaine Swerthinte, 19 hommes d'équipage, 7 passagers, 177 tonneaux ;

Balena, vapeur anglais, à M. Hamilton, capitaine Emery, 4 hommes d'équipage, 4 passagers, 22 tonneaux.

Le 1^{er} janvier, *White-Lady*, vapeur anglais, à M. Goellett, venant de Nice, capitaine Jones, 32 hommes d'équipage, 311 tonneaux.

Le 2 janvier, *Margarita*, vapeur américain, à M. A. Drescel, venant de Nice, capitaine Brand, 36 hommes d'équipage 272 tonneaux. *Margarita* n'a fait que déposer 7 passagers au débarcadère, et est repartie immédiatement pour Nice.

Depuis huit jours on peut voir dans les jardins Saint-Martin tous les amandiers en fleurs C'est un véritable phénomène de végétation qu'on n'a pas remarqué depuis plus de vingt ans. En effet, même dans les années les plus précoces les amandiers ne fleurissent qu'à la fin de janvier. Citer le fait c'est faire l'éloge du climat de Monaco.

M^{lles} Jane Pierny et Mily Meyer ont remporté la semaine dernière un nouveau succès dans le *Petit Faust*, d'Hervé.

Cette folie en trois actes avait attiré jeudi et samedi une foule de spectateurs, la salle était belle comme aux jours des grandes représentations lyriques.

La pièce a beaucoup diverti le public qui n'a pas ménagé ses applaudissements aux charmantes artistes qui interprétaient les rôles de Méphisto et de Marguerite avec un entrain des plus amusants.

M. Buislay a fait de Valentin un personnage comique très réussi ; M. Queyla, dans le rôle de Faust s'est montré excellent artiste.

Ce soir et jeudi 7 janvier, la *Demoiselle du Téléphone*, avec M^{lles} Mily Meyer et Gilberte, comédie-opérette en trois actes, paroles de MM. A. Mars et Desvallières, musique de G. Serpette.

Samedi 9 et mardi 12 janvier, *Les Mousquetaires au Couvent*.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

Mercredi 30 Décembre 1896

Vingt tireurs ont pris part au *Prix du Danube* qui a été partagé entre MM. Léon et Riva, 8 sur 8, premiers ; M. Asti Cesare, 8 sur 9, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Roberts, J. Denny, Erskine, et Lo.

Samedi 2 Janvier 1897

Dix-huit tireurs ont pris part au *Prix du Don* qui a été

partagé entre MM. Saint-James et Roberts, 7 sur 7, premiers ; M. Nocca, 6 sur 7, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. J. Denny, Mackintosh, Asti Cesare et Robinson.

Lundi 4 Janvier

Seize tireurs ont pris part au *Prix de l'Adour*, qui a été partagé entre MM. Asti Cesare et Riva, 6 sur 6 ; M. Robinson, 6 sur 7, troisième.

Les autres poules ont été gagnées par MM. Mackintosh, Lo et Roberts.

Mercredi 6 janvier : *Prix de l'Elbe* (handicap), 500 fr.

Vendredi 8 janvier : *Prix de la Tweed* (handicap), 500 francs.

CONCOURS PRÉPARATOIRES

Mardi 12 Janvier : *Prix de la Garonne*, 1,000 francs.

Vendredi 15 janvier : *Prix du Volga* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 18 janvier : *Prix de la Loire* (handicap), 1,000 fr.

Mercredi 20 janvier : *Prix du Guadalquivir*, 1,000 francs.

Vendredi 22 janvier : *Prix de la Seine* (handicap), 1,000 francs.

Lundi 25 janvier : *Prix du Rhône* (handicap), 1,000 fr.

Jeudi 7 Janvier 1897, à 2 h. 1/4 de l'après-midi

7^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. LÉON JEHIN

avec le concours de M^{me} JULIETTE CONNEAU, cantatrice

Symphonie en si bémol (n° 4)..... Beethoven.

A. Adagio, allegro vivace — B. Adagio —

C. Allegro vivace — D. Allegro ma non

troppo.

ENTR'ACTE DE DIX MINUTES

Le Roi d'Ys, ouverture..... Ed. Lalo.

Solo de violoncelle par M. C. Sansoni.

La Captive..... H. Berlioz.

M^{me} J. Conneau.

Tristan et Yseult, prélude du 3^e acte.... Wagner.

Solo de cor anglais par M. Dorel.

Réverie..... Saint-Saëns.

M^{me} J. Conneau.

Espana, rapsodie..... Chabrier.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Un ancien journaliste, Ulysse Pic, bien connu à Nice, vient de mourir à Villeneuve-Loubet. Son nom, presque oublié aujourd'hui, avait brillé d'un éclat assez vif il y a une trentaine d'années. Divers articles publiés dans l'ancien *Nain jaune*, et réunis sous le titre de *Lettres gauloises*, avaient surtout mis en vedette le spirituel écrivain et le mordant polémiste que fut Ulysse Pic.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

L'année 1897 a commencé par une journée printanière, une lueur de soleil dans la journée et une soirée tiède comme à Monte Carlo. Aussi l'animation de Paris a-t-elle été extraordinaire. Les magasins étincelaient de luxe et d'originalité ; les millions ont coulé comme le Pactole. Les voitures encombraient toutes les voies et les cochers enchantés du beau temps étaient presque polis. Les piétons stationnaient sur les trottoirs et devant les cafés. Les éternels mécontents étaient seuls d'humeur grincheuse. Ils rappelaient que le 1^{er} janvier était proche du 15, jour du terme. Ils blâmaient l'usage antique et solennel des étrennes. Ils insistaient sur les sollicitations des quémandeurs : le facteur, le porteur de dépêches, le porteur du journal, le concierge, les domestiques, les enfants, les pauvres. Ils maugréaient contre la vieille coutume des cartes de visite « qui se perd tous les ans », mais se retrouvent tous les premiers janvier.

Ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on lance des diatribes contre le jour de l'an. En 1789 ou 1790, La Bletterie écrivait : « C'est fastidieux ! le public ne se lassera-t-il pas « bientôt de cet acte de servitude, de ces compliments « annuels bien doux, mais bien plats ; de ces visites, dont « l'obligation détruit le plaisir et le mérite?... Fausses « démonstrations de l'amitié périodique et frivole, cliquetis « de joues, fatigantes et avilissantes courbettes ! »

Mais l'usage tint bon, sans doute parce qu'il avait du bon et, voici, depuis les chroniques de Mercier et de Pelbier, une physionomie de Paris le 1^{er} janvier 1797 :

« Comme le commerce sourit à cette fête, qui le fait riche ! Les bonbonniers, les marchands de colifichets se parent et agacent de leurs tentations les plus coquettes les

belles promeneuses et les marmots promenés ; le Palais-Royal, de mille mains, arrange et dispose à l'étal de toutes ses boutiques tout ce qui peut faire un désir et un bonheur : bagues à deux faces, fleurs de souci, pensées, amours tenant à un fil, houcles d'oreilles en filigrane, boîtes d'or, étuis d'or, glaciers d'argent avec leurs cuillers, coupes d'argent de formes antiques avec leurs pieds en ébène.

« Et le soir tout éclate de lumières dans le palais, les arcades, les devantures, et jusqu'aux noms des bijoutiers tracés sur leurs boutiques en lettres diamantées.

« Le soir, la rue des Lombards s'illumine ; elle a remis en montre ses merveilles de sucreries : les coucous dans les nids de fauvettes en sucre et les carottes de tabac en chocolat. Et comme il est dans le présent toujours un peu de passé, parmi les bonbons plaisants, seringue, cornichons, poignées de verges, merlans frits et « viedases » d'Amérique, de savoureux capucins barbus sont jetés, — ironie de la religion qui fût ; et devant les devantures rivalisant de feux et de goût, quelque badaud, qui n'a pas oublié, dit à demi-voix, en passant : « Si le maître de « cette boutique eût osé faire un pareil étalage, il y a trois « ans, il eût été guillotiné ! »

×

Cent ans après, en 1897, ce n'est plus dans la rue des Lombards qu'on achète des bonbons. C'est dans les magasins des boulevards éclairés à l'électricité qu'on se procure le modeste carton rempli de marrons glacés, des élégants cornets de Sèvres, de Saxe ou du Japon, les fantaisies riches ou comiques inventées par les fournisseurs du caprice mondain. De fort jolies filles, très parées, très souriantes, ce qu'on appelle des « demoiselles d'extra » emplissent des boîtes en rêvant au prince Charmant. Car il y a un tas de jeunesses qui se mettent dans la confiserie comme d'autres se mettent au théâtre. Ce qui est d'autant moins surprenant que la confiserie ne donne du travail que pendant un mois et que l'année en a douze. Mais il vaut mieux ne pas insister sur ce côté incertain de la vie des Parisiennes pur-sang lorsqu'elles sont jolies, ont de l'entregent et peu de bégueulerie.

Nous sommes loin de l'époque où une branche de gui et une feuille de verveine constituaient le cadeau de nouvel an. Suivant la marche progressive de la civilisation, en 1679, le frère du roi Louis XIV offrait à M^{me} de Montespan une soucoupe d'or ciselé avec cordon d'émeraude et de diamants, des gobelets d'or dont les couvercles étaient ornés des mêmes pierreries. Aujourd'hui on n'offre des objets de haute valeur qu'aux dames de sa famille. Mais le luxe des fleurs a dépassé toutes limites : le Midi en sait quelque chose. Telle femme du monde en a reçu pour plus de 25,000 francs le jour de l'an et un financier paie à son fleuriste en faveur d'une de nos étoiles de l'Opéra un abonnement de 4,000 francs par mois.

La mode cette année est à l'hortensia ; mais on veut l'hortensia-monstre. La clématite est très en faveur ; est-ce parce que les romanciers en ont fait la fleur de l'amour ? Mais le dernier chic, c'est d'offrir une orchidée nouvelle, le *Phanopsis* blanc. Signalons enfin une nouveauté très goûtée : le vase à surprise, où les fleurs dissimulent trois bouteilles d'excellent vin de Champagne.

×

La vie des cercles est très animée. Au Jockey-Club, le comité qui était incomplet par suite de la mort du marquis d'Aymar de Châteaurenard, vice-président, et de MM. Jules Delamarre, vicomte du Martroy et de La Bretonnière, membres, vient de faire les nominations suivantes : vice-président, le général marquis d'Espeuilles ; membres, le comte Elie d'Avary, le comte Ch. de Montferand et le vicomte d'Harcourt.

Au cercle de l'Union artistique, très belle soirée théâtrale. On a commencé par une jolie comédie inédite, *Institutive* de MM. de Saint-Geniès et Robert Vallier. MM. Worms et Rentat, M^{mes} Baretta et Pierson ont été très applaudis.

La soirée s'est terminée par l'étréillante revue : *Aphrodite*, qui avait eu tant de succès chez la comtesse Zamoyska et qui a été interprétée à ravir par M^{mes} du Minil et Mily-Meyer, MM. de Féraud et Beer.

Dans le monde, les soirées vont devenir nombreuses. Nous signalerons la fête musicale très réussie sous tous les rapports, qui vient d'être donnée chez M^{me} Deschamps-Jehin. Plusieurs de nos éminents artistes ont été applaudis, mais le plus grand triomphe a été pour la maîtresse de maison, qui a fait acclamer le *Noël païen* de Massenet, enlevé avec une rare virtuosité.

×

Les peintres ont fait beaucoup parler d'eux cette semaine. Un mouvement s'est produit en vue de rétablir le Salon unique et de faire cesser un antagonisme qui ne profite ni à l'art, ni aux artistes.

Mais, d'après M. Puvis de Chavannes, réunir les deux Salons, c'est impossible. M. Detaille traite la réunion des deux Salons de « jolie balançoire ».

Au fond, c'est la ville de Paris qui n'aurait plus qu'un local pour loger nos peintres lorsque les travaux de l'Exposition de 1900 feront disparaître le Palais des Champs-Élysées. Elle voudrait s'éviter de chercher un second local. Peine perdue; c'est mal connaître le cœur humain, en général, et le cœur des peintres en particulier.

×

Un clou chasse l'autre... et nous croyons que la question du bœuf gras fera bientôt oublier celui des peintres. Il paraît que le bœuf gras aura encore sa promenade à Paris cette année. A sa dernière séance, le Conseil Municipal a décidé, malgré une certaine opposition, d'allouer 25,000 francs au comité d'organisation. Ce comité est, comme l'an dernier, présidé par M. Marguery, le grand restaurateur. Il veut faire grand et nouveau. Il essaiera de donner satisfaction aux habitants du plus grand nombre de quartiers possible.

La promenade durerait trois jours. Mais, comme le mardi-gras tombe cette année le 2 mars, tout cela est encore à l'état de projet et le comité a encore du temps devant lui. D'ailleurs, avant tout, il faut se préoccuper de réunir des fonds. Ce n'est qu'après s'être assuré des ressources financières, qu'on pourra discuter le cadre à donner au bœuf gras de 1897.

DANGEAU.

CAUSERIE

Les dents et leur beauté. — Le génie et la folie. — D'Aristote à M. Toulouse. — Les gens de talent sont-ils des névropathes? — Le dernier mot des rayons X. — Un thorax vivant projeté sur écran.

S'il est une expression qui n'est pas en bas âge, c'est bien celle-ci : « Avoir une dent contre quelqu'un », pour mieux dire qu'on voudrait, libre de donner cours à la régression atavique qui sommeille en chacun de nous, pouvoir mordre à pleine mâchoire celui à qui on en veut. De même, certaines gens ont transformé pour leur usage personnel le dicton : « Ne connaître ni d'Eve ni d'Adam ». Ils disent : « Ni des lèvres ni des dents », pour marquer qu'ils n'ont jamais embrassé ni mordu la personne en question, qui leur est, par conséquent, indifférente.

Cependant, mordre à belles dents quelqu'un n'est pas toujours chose facile. Car il y a presque autant de belles dents différentes qu'il y a de latitudes. De même que les Mahométans et les Mormons considèrent la monogamie comme un cas pendable ou tout au moins blâmable, de même tous les peuples ne sont pas d'accord sur ce qui constitue une belle ou vilaine denture.

Un recensement des dents artificielles, livrées annuellement en Amérique par trois des plus grandes maisons qui fabriquent spécialement cet article de luxe et de réparation, a montré que leur nombre ne s'élève guère à moins de 20,000,000 par an.

Mais les produits réclamés par les consommateurs sont des nuances les plus diverses. Tandis que les Canadiens n'acceptent que des dents éblouissantes de blancheur, les Brésiliens et, en général, les Républiques de l'Amérique du Sud les réclament presque jaunes, comme les vieilles touches de piano.

Les Chinois, qui en usent des quantités, refusent celles qui ne sont pas d'un noir d'ébène. On sait, en effet, que les extrême-orientaux méprisent beaucoup nos dents blanches, qu'ils traitent de « dents de chien ».

Des dents et des couleurs il ne faut donc pas disputer. Pas plus d'ailleurs que du génie.

Les uns en font un don du ciel; les autres, une maladie. Déjà du temps d'Aristote, ce philosophe remarquait que les bilieux étaient sujets à la poésie; Moreau (de Tours) reprit la thèse en 1859, et se demanda si la plus haute expression de l'activité de l'esprit n'était pas une névrose, c'est-à-dire « une disposition particulière des facultés intellectuelles, disposition participant toujours de l'état physiologique, mais en dépassant déjà les limites et touchant à l'état opposé ».

Lombroso, avec cette facilité d'assimilation qu'on lui connaît, fit sienne la théorie, en ces dernières années, et, rapetissant même le débat, il affirma sans hésitation que « le génie n'est rien autre chose qu'une forme larvée de l'épilepsie ».

Malheureusement, Lombroso, tout en citant à l'appui de son système des exemples innombrables de tares

nerveuses chez tous les gens de talent sans exception, anciens et modernes, prend trop facilement texte de récits sans consistance, sans se donner la peine de même les discuter, pourvu qu'ils concordent avec ses vues, tandis qu'il oublie systématiquement tous ceux qui s'en écartent, avec le même parti-pris, la même opinion préconçue.

M. Edouard Toulouse, médecin de l'asile Sainte-Anne et chef de clinique des maladies mentales, de la Faculté de médecine de Paris, a ouvert une enquête autrement documentée sur les rapports de la supériorité intellectuelle avec la névropathie.

Il sut décider un certain nombre de personnalités des plus éminentes à se prêter à son investigation : M. Emile Zola, M. Berthelot, etc. Et non seulement il obtint d'eux le droit de se montrer indiscret pendant son examen clinique, mais encore après, en publiant le résultat de ses recherches.

La brochure ayant trait à cette enquête médico-psychologique a provoqué depuis huit jours les critiques les plus diverses et souvent les moins sérieuses.

La plupart de ceux qui critiquaient ont oublié qu'il n'est pas question de M. Zola plutôt que de tel et tel dans l'idée de M. Toulouse, et ce n'est qu'après avoir examiné un certain nombre d'hommes célèbres avec le même luxe de recherche, après avoir coordonné et comparé les résultats obtenus, que M. Toulouse se permettra de conclure.

Jusqu'ici, la seule conclusion qu'on puisse se permettre, après avoir lu la consultation, c'est de constater que si M. Zola est névropathe, il ne l'est que modérément et pas plus qu'un grand nombre d'individus qui ne manifestent aucune supériorité intellectuelle.

Attendons la suite de l'enquête pour nous faire une opinion — s'il y a lieu.

Mais laissons dormir en paix la folie des hommes de génie et occupons-nous des rayons Röntgen. C'est encore de l'actualité, la question du fluoroscope ayant fait des progrès énormes depuis les nouvelles ampoules de Crookes perfectionnées.

La fluoroscopie d'ailleurs est à l'origine de la découverte de Röntgen. C'est en voyant s'illuminer un écran fluorescent placé à quelque distance d'un tube de Crookes et enfermé dans une boîte en bois, que Röntgen eut la première intuition des radiations inconnues. La photographie (la radiographie) fut ensuite préférée par l'expérimentateur parce qu'elle laissait des traces permanentes de l'expérience et conservait l'image des objets soumis aux rayons X, mais il est des cas où l'image vivante, sur un écran, est bien plus intéressante à observer.

On est arrivé actuellement à une grande perfection. J'ai déjà expliqué comment on fabriquait un écran fluorescent avec du tungstate de calcium. Dans la pratique, on a abandonné ce sel et on se sert, pour saupoudrer l'écran de carton enduit de colle, du platino-cyanure de baryum, finement pulvérisé.

Quant aux nouvelles ampoules, beaucoup plus puissantes que les anciennes, le dernier mode de construction consiste à employer une ampoule de dimension relativement forte et y placer trois électrodes, soit deux anodes au lieu d'une.

La cathode est en aluminium et affecte la forme d'un petit miroir concave. En face, se trouve l'anode n° 1 formée d'une espèce de petit miroir plan ou plaqué de platine, inclinée à 45 degrés. Celle-ci est reliée électriquement, par un fil (extérieur à l'ampoule) à une autre anode, également en platine, qui forme comme le troisième sommet du triangle et augmente les radiations.

Voici maintenant l'installation qu'on adopte pour recevoir l'image sur un écran. Une pièce étant coupée en deux par un grand rideau noir tombant du plafond, on place la bobine Rumhkorff et l'ampoule d'un côté de ce rideau.

De l'autre côté, tout contre, se met le sujet à observer et, devant lui, l'écran monté sur un pied mobile.

L'observateur, situé de l'autre côté de l'écran, voit, dès que le courant passe, se détacher le thorax entier du sujet. On peut même distinguer les côtes et voir, avec un peu d'attention, les mouvements de la pointe du cœur. Plusieurs personnes peuvent observer en même temps et c'est là surtout le progrès.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA.

Etude de M^e Emile DE LOTH, avocat à Monaco

EXTRAIT

PRESCRIT PAR L'ARTICLE 653 DU CODE CIVIL

Le Tribunal Supérieur de la Principauté de Monaco, par jugement en date du vingt-deux décembre mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré, rendu à la requête de monsieur le Chevalier Antoine LOMBARD, en sa qualité de Receveur des Domaines de la Principauté de Monaco, demeurant à Monaco, monsieur l'Avocat Général entendu, a donné acte audit monsieur LOMBARD, en sa dite qualité, de sa demande d'envoi en possession de la succession du sieur André MARTIN, dit Louis, veuf de Thérèse-Alexandrine MARSAN, propriétaire, décédé à Monaco le dix juin mil huit cent quatre-vingt-seize, sans laisser aucun héritier connu au degré successible, et, avant faire droit sur la demande d'envoi en possession a prescrit les formalités de publications voulues par la loi et a dit que jusqu'à son envoi en possession l'administration des Domaines aura la gestion et l'administration provisoires des biens composant ladite succession, recouvrera à titre de gérant les créances de cette succession, signera tous actes à cet effet, et fera tous actes conservatoires et nécessaires dans l'intérêt de cette même succession.

Pour extrait certifié conforme.

Monaco, le quatre janvier mil huit cent quatre-vingt-dix-sept.

Signé : E. DE LOTH, avocat.

Dûment enregistré.

TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

EXTRAIT

Par jugement du 29 décembre courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le Tribunal Supérieur de Monaco, a déclaré en état de faillite, dont l'ouverture a été provisoirement fixée à ce jour, les sieurs Calenco et Lorenzi, entrepreneurs de maçonnerie, associés dans la Principauté.

Aux termes du même jugement, M. PICOT-LABEAUME, Juge du siège, a été nommé Commissaire et M. Auguste Croco, Syndic provisoire de ladite faillite.

Monaco, le 29 décembre 1896.

Pour extrait conforme :

Le Greffier en Chef :

RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers de la faillite des sieurs Calenco et Lorenzi sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le 8 janvier courant, à 2 heures et demie de l'après-midi, pour délibérer tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Le Greffier en Chef,

RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur Léopold Manelli charcutier, demeurant à Monaco, sont invités à se présenter au Palais de Justice à Monaco, le 15 janvier courant, à 2 heures de l'après-midi, pour être consultés tant sur la composition de l'état des créanciers présumés, que sur la nomination de nouveaux syndics.

Monaco, le 5 janvier 1897.

Pour le Greffier en Chef :

A. Croco, C.-G.

Etude de M^e L. VALENTIN, notaire à Monaco
rue du Tribunal, 2

AVIS

Suivant acte reçu par M^e VALENTIN, notaire à Monaco, le quatre janvier présent mois, mademoiselle Adèle Bussi, négociante, demeurant à Monaco, et monsieur Olindo Bussi, négociant, demeurant à Cognac, commune de Piazza Alserchio (Italie), ont vendu à monsieur Jean-Baptiste Giovannini, chauffeur, demeurant à Monaco, le fonds de commerce de buvette-restaurant du Réveil, qu'ils font valoir à Monaco, maison de monsieur

le chevalier Eugène de Millo-Terrazzani, rue des Marchés.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues par monsieur Giovannini en l'établissement cédé, dans le délai de huitaine, à peine de forclusion.

Etude de M^e Louis VALENTIN, notaire et défenseur
rue du Tribunal, 2, Monaco

VENTE

En l'audience des criées du Tribunal Supérieur de Monaco, le *Vendredi 8 Janvier 1897, à 9 heures du matin.*

DÉSIGNATION :

PREMIER LOT

LA VILLA DE LA TOUR

Située à Monaco, quartier de Monte Carlo, avenue de la Costa, élevée de trois étages, avec terrasse, cour, jardin, communs, le tout d'une contenance d'environ 1,062 mètres carrés et une heure d'eau de sources par semaine pendant la saison d'arrosage.

Situation magnifique, Vue splendide

DEUXIÈME LOT

UNE PARCELLE DE TERRAIN

de la contenance de 7 à 800 mètres carrés, d'après les titres, et de 425 mètres carrés d'après le cadastre, située au même lieu, entre l'avenue de la Costa et le chemin de fer.

MISES A PRIX :

- 1^{er} lot : **Villa de la Tour**..... **80,000 fr.**
- 2^e lot : **Parcelle de terrain**..... **15,000 fr.**

L'adjudicataire du premier lot sera tenu de prendre les meubles et objets mobiliers décrits en l'inventaire annexé au cahier des charges (à l'exception de ceux indiqués dans le cahier des charges) moyennant le prix de 6,022 francs 95, résultant de l'estimation portée audit inventaire.

Un droit de préférence sera accordé à la personne qui désirerait acquérir en bloc les deux lots à vendre ; en conséquence lorsque les deux lots auront été adjugés séparément ils seront remis en vente en bloc sur la mise à prix formée par la réunion des prix obtenus en détail.

S'adresser, pour les renseignements, à M^e LAVOIGNAT, notaire à Paris, rue Auber, n^o 5, et à M^e VALENTIN, notaire, défenseur poursuivant, ou consulter le cahier des charges déposé au greffe.

Etude de M^e L VALENTIN, notaire à Monaco
2, rue du Tribunal, 2

VENTE DE BIENS DOTAUX

Il sera procédé le 26 janvier 1897, à neuf heures du matin, à l'audience des criées du Tribunal Supérieur, séant au Palais de Justice, à Monaco, devant M. le Ch^e DE LATTRE, Président dudit Tribunal, commis à cet effet, et en présence de M. l'Avocat Général, à la vente aux enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné :

DÉSIGNATION :

Une propriété en friche d'une superficie de trois mille trois cent soixante-dix-neuf mètres vingt-deux décimètres carrés, située à Monaco, au quartier de Castellaretto, comprise au plan cadastral de la Principauté sous le n^o 426 de la section B, et confrontant : à l'Est, à monsieur Blanchy et à madame de Villaine; au Nord, à ladite Dame de Villaine et à M. Crovetto.

QUALITÉS :

Cette vente est poursuivie à la requête de la dame Louise-Julie-Anna MELON, sans profession, épouse du sieur Charles-Amédée GOGGIA, général en retraite de l'armée italienne, son mari, qui l'assiste et l'autorise, domiciliés ensemble à Savone (Italie), ayant M^e VALENTIN pour défenseur.

L'aliénation de cet immeuble a été autorisée par jugement du Tribunal Supérieur, rendu en la Chambre du Conseil, le 9 octobre dernier, enregistré, et l'adjudication a été fixée audit jour, suivant une ordonnance de M. le Président dudit Tribunal en date du 22 décembre courant, aussi enregistrée.

Le cahier des charges, dressé pour parvenir à cette vente, a été déposé au Greffe ledit jour 22 décembre.

MISE A PRIX :

La mise à prix a été fixée par M. l'Avocat Général à la somme de treize mille cinq cents francs, ci **13,500**

S'adresser, pour prendre connaissance du cahier des charges, au Greffe du Tribunal Supérieur, et, pour tous autres renseignements, à M^e VALENTIN, notaire, poursuivant.

Fait et rédigé à Monaco, le 24 décembre 1896.

Signé : VALENTIN.

Dûment enregistré.

Monsieur Louis BOUTOUX, artiste-musicien au Casino de Monte Carlo, prévient le public qu'à partir de ce jour il ne reconnaîtra plus les dettes que pourra contracter sa femme, Madame Bontoux, née MINOT.

SOCIÉTÉ MONÉGASQUE D'ÉLECTRICITÉ

Société Anonyme au capital de 675,000 francs

Messieurs les Actionnaires de la *Société Monégasque d'Electricité* sont convoqués en Assemblée Générale extraordinaire le *Samedi 23 janvier 1897*, à 2 heures de l'après-midi, au siège social : 2, rue Imberty, a Monaco.

ORDRE DU JOUR :

Modification à l'article 32 des Statuts.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 28 décembre 1896 au 3 janvier 1897

CANNES, yacht à vap.,	<i>Quen-Mab</i> , amér., c. Gov de Nougé,	passag.
NICE,	id. <i>Sérèda</i> , amér., c. Gordon Bennet,	id.
Id.	id. <i>Margarita</i> , amér., c. Brand,	id.
Id.	id. <i>Soprano</i> , angl., c. Sweetenham,	id.
Id.	id. <i>Balena</i> , angl., c. Eméry,	id.
Id.	id. <i>White-Ladye</i> , angl., c. Jones,	id.
MENTON, b.-goél.,	<i>Adalgisa</i> , ital., c. Oreggio,	vin.
CANNES, b. <i>Monte Carlo</i> , fr., c. Ferrero,		sable.
Id.	b. <i>Fortune</i> , fr., c. Roux,	id.
Id.	b. <i>Louis</i> , fr., c. Marazine,	id.
Id.	b. <i>Louise</i> , fr., c. Garel,	id.
Id.	b. <i>Figaro</i> , fr., c. Musso,	id.

Départs du 28 décembre 1896 au 3 janvier 1897

A LA MER, yacht à vap.,	<i>Quen-Mab</i> , amér., c. Gov de Nougé,	pass.
Id.	id. <i>Sérèda</i> , amér., c. Gordon Bennet,	id.
Id.	id. <i>Margarita</i> , amér., c. Brand,	id.
Id.	id. <i>Soprano</i> , angl., c. Sweetenham,	id.
Id.	id. <i>Balena</i> , angl., c. Eméry,	id.
Id.	id. <i>White-Ladye</i> , c. Jones,	id.
ANTIBES, goëlette,	<i>Nouvo-Luigia</i> , ital., e. Nardini,	sur lest.
CANNES, b. <i>Fortune</i> , fr., c. Roux,		id.
Id.	b. <i>Louis</i> , fr., c. Marazine,	id.
Id.	b. <i>Monte-Carlo</i> , fr., c. Ferrero,	id.

LEÇONS ET COURS

POUR JEUNES FILLES

S'adresser à l'Externat des Dames de St-Maur
Rue Grimaldi, n^o 25 — Condamine

PARFUMERIE DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

PRODUITS SPÉCIAUX

VIOLETTE DE MONTE CARLO

MUGUET DE MAI

BOUQUET MONTE CARLO

EAU D'IRIS DE MONACO

EAU DE COLOGNE

FLUIDE LÉNÉTIIF MOEHR

EAU, PÂTE ET POUDRES DENTIFRICES

Poudre de Riz et Velouta

SAVONS DE TOILETTE

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

MONTE CARLO, boulevard Peirera, MONTE CARLO

AVIS

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

**GRAND BAZAR
MAISON MODÈLE**

DAVOIGNEAU-DONAT

Avenue de la Costa — MONTE CARLO — Rue de la Scala

Médaille aux Expositions Universelles : Anvers, 1885 ; Paris, 1889

PRIX FIXE

ARTICLES DE PARIS

SOUVENIRS DE MONACO ET DE MONTE CARLO
PAPETERIE, FOURNITURES DE BUREAUX, PHOTOGRAPHIES
OBJETS RELIGIEUX, PARFUMERIE
ÉVENTAILS, GANTS, BONNETERIE, BROSSERIE
LINGERIE, RUBANS, MERCERIE, DENTELLES
OMBRELLES, PARAPLUIES, CANNES
ARTICLES DE JEUX, OPTIQUE, JOUETS

ARTICLES DE VOYAGES ET DE MÉNAGE

MAISON RECOMMANDÉE — ON PARLE LES LANGUES

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare
MONACO-CONDAMINE

A LA

BELLE JARDINIÈRE DE MONACO

Boulevard de la Condamine

Maison spéciale de Vêtements tout faits et sur mesure pour hommes et enfants.

Uniformes et Livrées — Costumes Cyclistes —
Maillots et Bas — Robes de chambre et Coin de feu — Vêtements imperméables — Habits —
Redingotes — Gilets et Pantalons drap noir —
Pèlerines capuchon.

Vêtements sur mesure, le complet depuis 45 fr.

MAISON DE CONFIANCE

Prix marqués en chiffres connus

Imprimerie de Monaco — 1897

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Décomb. Janv.	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL						
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)													
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir									
28	762.2	762.5	762.8	762.5	762.3	12.2	13.9	12.5	11.1	10.2	75	S O faible	Beau, quelques nuages						
29	758.5	758.5	759.2	759.1	760.3	10.5	11.6	11.2	9.5	9.2	71	id.	id.						
30	765.2	765.8	766.2	767.2	767.2	11.2	12.9	11.5	11.1	10.2	74	id.	Beau						
31	768.2	767.6	765.8	765.1	765.3	11.3	11.9	11.2	10.5	10.2	87	S E faible	Couvert						
1	765.9	766.1	765.6	765.9	766.2	11.2	12.3	11.5	10.1	9.5	69	id.	Beau						
2	766.5	767.2	766.5	766.2	766.1	11.2	11.5	10.3	9.9	9.1	58	S O faible	Nuageux						
3	764.8	764.9	764.2	763.9	763.9	11.2	9.2	8.3	7.8	7.3	61	id.	Très variable, grêle, pluie						
DATES											28	29	30	31	1	2	3		
TEMPÉRATURES EXTRÊMES											Maxima	14.2	12.2	13.1	12.3	12.5	11.7	11.2	
											Minima	9.9	9.1	9.2	9.1	9.2	9.2	7.1	
											Pluie tombée : 18 ^{mm}								